

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

MICHEL HUBER

Chronique de démographie. Les polonais dans l'est et l'ouest de la Prusse

Journal de la société statistique de Paris, tome 53 (1912), p. 334-340

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1912__53__334_0

© Société de statistique de Paris, 1912, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

IV

CHRONIQUE DE DÉMOGRAPHIE

LES POLONAIS DANS L'EST ET L'OUEST DE LA PRUSSE

Le rapide accroissement de la population polonaise a été l'un des motifs invoqués en Allemagne, pour justifier les mesures d'exception prises contre les Polonais : restrictions à l'usage de la langue polonaise, achat de terres polonaises pour la colonisation allemande, refus d'autorisations de bâtir, expropriation des terres polonaises, etc.

La publication des résultats détaillés du recensement du 31 décembre 1910, en ce qui concerne les langues parlées, permet d'apporter une contribution nouvelle à l'étude statistique de cette question. Les chiffres qui suivent sont empruntés à la *Statistische Korrespondenz* publiée par le Bureau de Statistique du royaume de Prusse.

Au 31 décembre 1910, la population totale de la Prusse se répartissait ainsi, suivant la langue maternelle :

	Nombre de personnes
Langue allemande	35.426.335
Langue polonaise.	3.500.621
Une autre langue étrangère	997.009
Allemand et une autre langue étrangère.	241.254
Ensemble.	40.165.219

Les personnes ne parlant que la langue polonaise formaient environ un douzième de la population totale du royaume de Prusse. Cette proportion est restée à peu près stationnaire pendant les vingt dernières années, ainsi qu'il résulte des chiffres ci-après :

	Personnes dont le polonais est la langue maternelle	
	Nombre	Proportion pour 100 habitants au total
1890.	2.765.101	9,23
1900.	3.063.490	8,89
1905.	3.325.717	8,92
1910.	3.500.621	8,72

Si l'on calcule, pour l'ensemble du royaume de Prusse, le taux d'accroissement des populations de langue allemande d'une part et de langue polonaise d'autre part, d'après les résultats des derniers recensements, on obtient les proportions que voici :

	Accroissement annuel moyen pour 1.000 habitants	
	Population de langue allemande	Population de langue polonaise
1890-1900.	14,15	10,24
1900-1905.	15,66	16,42
1905-1910.	15,04	10,24

La population de langue polonaise n'a donc eu un taux d'accroissement légèrement supérieur à celui de la population de langue allemande que pour la période 1890-1895. Pendant les vingt années écoulées de 1890 à 1910, l'accroissement total a été de 293 ‰, pour la population de langue allemande et seulement de 235 ‰ pour la population de langue polonaise, sur le territoire entier du royaume de Prusse.

Examinons maintenant les résultats concernant les régions de l'est prussien, où les Polonais sont particulièrement nombreux. Sur 3.500.000 personnes de langue polonaise recensées en Prusse en 1910, plus de 3 millions étaient groupées dans les six districts d'Oppeln (Silésie), de Posen et de Bromberg (Posnanie), de Marienwerder et de Danzig (Prusse occidentale), d'Allenstein (Prusse orientale). Le tableau ci-après permet de comparer les résultats des deux derniers recensements au point de vue de la langue parlée :

Districts	Nombre de personnes parlant					
	l'allemand		le polonais		l'allemand et le polonais	
	1905	1910	1905	1910	1905	1910
Oppeln.	757.187	881.045	1.158.765	1.169.340	54.094	88.798
Posen	406.587	427.232	850.834	900.059	3.984	6.867
Bromberg.	354.714	379.488	365.167	378.831	3.301	4.929
Marienwerder	550.262	565.323	366.663	373.773	6.673	13.508
Danzig.	511.423	532.620	129.545	102.080	3.727	5.684
Allenstein	242.751	274.320	56.615	73.154	3.249	11.763

Les Polonais ont la majorité dans les districts d'Oppeln et de Posen, ils sont en nombre à peu près égal à celui des Allemands dans le district de Bromberg.

La comparaison des résultats de 1905 et de 1910 montre que le nombre des Polonais a

diminué dans le district de Danzig et s'est accru dans tous les autres ; mais, dans aucun de ces districts l'accroissement relatif du nombre des individus de langue polonaise n'a été bien supérieur à celui des personnes de langue allemande, sauf dans le district d'Allenstein où le nombre des Polonais est d'ailleurs quatre fois plus faible en valeur absolue que celui des Allemands. Le nombre des personnes parlant à la fois l'allemand et le polonais s'est accru partout, ce qui ne paraît guère surprenant.

On voit qu'il serait difficile de considérer ces résultats comme indiquant une tendance défavorable au développement du germanisme dans l'Est prussien, au moins en ce qui concerne la langue parlée. S'il est vrai que la fécondité de la race polonaise dépasse celle de la population allemande, on est conduit à admettre que l'accroissement qui en devrait résulter est largement atténué par les effets d'une émigration que favorise sans doute le régime sévère auquel sont soumis les Polonais.

Mais il est une autre face de la question polonaise en Prusse, sur laquelle le recensement fournit des aperçus intéressants. C'est le développement extraordinairement rapide des colonies polonaises dans les districts miniers et industriels de la Westphalie et de la Prusse rhénane. L'essor économique prodigieux de ces provinces a provoqué un appel de main-d'œuvre auquel ont répondu les Polonais, attirés par des salaires rémunérateurs. Les chiffres ci-après permettent d'apprécier l'intensité de ce mouvement migratoire depuis vingt ans.

	Personnes parlant le polonais seulement		Personnes parlant l'allemand et le polonais	
	Westphalie	Province du Rhin	Westphalie	Province du Rhin
1890	24.207	5.635	2.659	940
1900	91.497	25.455	9.117	4.570
1905	125.869	46.936	9.466	4.900
1910	182.507	71.695	18.503	8.406

Dans ces deux provinces le nombre des personnes parlant le polonais, seul ou en concurrence avec l'allemand, a donc passé de 33.000 environ en 1890 à plus de 281.000 en 1910, soit environ huit fois plus. Pendant la dernière période intercensale, de 1905 à 1910, le nombre des individus de langue polonaise s'est accru de 36,7 % en Westphalie et de 41,7 % en Prusse rhénane.

En 1910, la proportion des individus de langue polonaise, par rapport à la population totale, atteignait 44 ‰ en Westphalie et 10 ‰ en Prusse rhénane. On trouve des proportions beaucoup plus considérables quand on examine les résultats détaillés pour des circonscriptions plus petites. Voici les chiffres relatifs aux cercles dans lesquels le nombre des Polonais est le plus élevé.

Provinces et cercles	Personnes ne parlant que le polonais				Proportion pour mille habitants au total en 1910
	1890	1900	1905	1910	
PROVINCE DE WESTPHALIE.	24.207	91.497	125.869	182.507	44
<i>dont, cercles de :</i>					
Recklinghausen (ville)	716	6.369	9.250	12.404	291
— (banlieue)	3.988	15.495	23.777	40.847	157
Buer (ville)	553	4.115	4.895	7.259	118
Dortmund (ville)	626	3.803	5.701	9.722	45
— (banlieue)	1.699	10.787	18.423	26.024	122
Bochum (ville)	1.120	1.841	4.673	6.269	46
— (banlieue)	2.038	11.095	13.054	10.834	90
Herne (ville)	2.121	3.452	4.521	12.364	216
Gelsenkirchen (ville)	1.930	1.880	13.889	15.065	89
— (banlieue)	7.046	24.542	16.923	25.383	177
PROVINCE DU RHIN.	5.635	25.455	46.936	71.695	10
<i>dont, cercles de :</i>					
Duisburg (ville)	74	484	4.224	7.199	31
Oberhausen (ville)	668	2.743	4.898	8.641	96
Hamborn (ville)	27	3.055	10.493	17.432	171
Essen (ville)	211	1.657	2.601	3.805	13
Essen (banlieue)	1.887	9.049	12.035	17.697	64

Dans les cercles de Recklinghausen (ville) et de Herne (ville), les personnes de langue polonaise forment 231 et 216 ‰ de la population totale, soit presque le quart. La proportion est supérieure à un sixième à Gelsenkirchen (banlieue) et Hamborn (ville), supérieure à un septième à Recklinghausen (banlieue), égale à un huitième à Dortmund (banlieue).

D'après les résultats détaillés par commune, sur 295 communes des provinces du Rhin et de Westphalie, 6 auraient une population comprenant de 25 à 50 ‰ de Polonais ; dans 47 autres communes (au lieu de 29 en 1905) la proportion des Polonais serait comprise entre 10 et 25 ‰.

MOUVEMENT DE LA POPULATION DE LA FRANCE PENDANT L'ANNÉE 1911

Le rapport annuel sur le mouvement de la population, d'après les actes de l'état civil enregistrés en 1911, vient d'être publié dans le *Journal officiel*. Voici les principaux résultats comparés à ceux de l'année précédente. Il s'agit, d'ailleurs, de chiffres provisoires résultant de la totalisation des bordereaux départementaux expédiés par les préfetures ; ces chiffres pourront être légèrement modifiés après le dépouillement des bulletins d'état civil.

	1911	1910
Mariages.	307.088	309.289
Divorces.	13.058	13.049
Naissances d'enfants déclarés vivants.	742.134	774.358
Mort-nés et enfants morts avant la déclaration de naissance.	33.840	35.944
Décès.	776.983	703.777
Excédent de naissances (+) ou de décès (-).	— 34.849	+ 70.581

Le nombre des mariages, bien qu'un peu inférieur à celui de 1910, fait ressortir par rapport à la population recensée le 5 mars 1911 (39.601.500 habitants), un taux de nuptialité relativement élevé : 155 nouveaux époux sur 10.000 habitants.

En 1911, le nombre des jugements de divorce transcrits sur les registres d'état civil est à peine supérieur de quelques unités au chiffre de 1910 : 13.058 au lieu de 13.049.

L'année 1911 semble marquer un temps d'arrêt dans le mouvement d'accroissement continu qui a presque fait doubler en dix ans le nombre des divorces : 7.157 en 1900, 13.049 en 1910.

Le nombre des naissances d'enfants vivants continue à décroître ; par rapport à l'année précédente la baisse dépasse 32.000 unités. Le chiffre de 1911 est le plus bas qui ait été atteint depuis l'origine des statistiques régulières de l'état civil, c'est-à-dire depuis cent dix ans. Jamais le taux de natalité n'a encore été aussi faible : 187 naissances pour 10.000 habitants.

En 1910, le nombre des décès avait été dans notre pays exceptionnellement bas par rapport aux nombres enregistrés pendant les années précédentes : 703.777 décès. Comme il fallait s'y attendre, les résultats de 1911 ont été beaucoup moins favorables : on a enregistré environ 73.000 décès de plus qu'en 1910, soit 776.983 décès ou 196 pour 10.000 habitants.

L'abaissement de la natalité et le relèvement de la mortalité ont entraîné pour l'année entière un déficit de près de 35.000 décès, alors que 1910 avait fourni un excédent d'environ 70.000 naissances.

Rappelons que l'on a déjà enregistré des excédents annuels de décès en 1890, 38.446 ; en 1891, 10.505 ; en 1892, 20.041 ; en 1895, 17.813 ; en 1900, 25.988 ; en 1907, 19.220.

COMMISSION INTERMINISTÉRIELLE DE STATISTIQUE SANITAIRE

M. Léon Bourgeois, ministre du Travail, vient d'instituer, auprès de la Statistique générale de la France, une commission interministérielle de statistique sanitaire chargée d'étudier les améliorations à apporter aux statistiques de la mortalité et de la morbidité (*Journal officiel* du 24 mai 1912).

Le ministre du Travail a été frappé de trouver dans le dernier volume de la statistique sanitaire de l'armée des tableaux et des cartes faisant ressortir un état sanitaire particulièrement défavorable à l'armée française par rapport aux autres armées européennes. D'après le commentaire accompagnant ces tableaux, la morbidité militaire, plus élevée en France que dans les autres pays pour les maladies infectieuses, dépendrait dans une large mesure de la morbidité de la population civile. Or, l'état de la morbidité générale dans notre pays est actuellement inconnu ; il n'est révélé que très indirectement par la statistique des causes de décès, longtemps limitée aux villes, étendue à toutes les communes de France depuis quelques années seulement.

M. Léon Bourgeois, dont on connaît la préoccupation constante pour les questions d'hygiène sociale, a voulu améliorer un état de choses qui nous laisse dans une fâcheuse incertitude sur les conditions sanitaires de notre pays. Il a pensé que l'on pourrait étudier d'abord la morbidité et la mortalité des collectivités soumises au contrôle de l'État. Cette idée l'a conduit à constituer une commission où seront représentées les administrations dont relèvent ces collectivités.

La commission pourra provoquer le groupement des documents relatifs à la fréquence des maladies dans les collectivités désignées ci-dessus. Elle recherchera sans doute, ensuite, les moyens d'arriver à une détermination exacte de la morbidité et de la mortalité générale, surtout en ce qui concerne les maladies contagieuses, spécialement la tuberculose.

D'autre part, le ministre chargé de l'application de la loi des Retraites ouvrières et paysannes, et des lois relatives à l'hygiène industrielle, ne pouvait oublier que des prescriptions législatives lui imposent l'obligation de dresser des tables de mortalité et de morbidité professionnelles. Or, on ne dispose actuellement que de moyens insuffisants pour donner à ces questions difficiles une solution satisfaisante. La commission pourra étudier les moyens d'aboutir à des résultats utilisables pour le calcul des risques professionnels de maladie, d'invalidité, de mort.

L'ASSISTANCE MATERNELLE EN FRANCE

Dans le numéro d'avril 1911, nous avons rendu compte de la répartition du crédit de 500.000 francs, inscrit au budget de 1910 pour subventions aux œuvres d'assistance maternelle et de protection des enfants du premier âge.

La commission chargée de répartir ces subventions disposait, pour 1911, de 600.000 francs ; une somme de 100.000 francs étant spécialement affectée aux communes allouant des secours en argent aux mères indigentes pendant le mois qui suit l'accouchement. Un très petit nombre de communes ayant inscrit cette année à leur budget des ressources pour cet objet, la commission n'a pu répartir entre elles qu'une somme de 13.795 francs, dont 2.000 francs à Lille et Lyon, 1.000 francs à Fourmies, Vitry et Wasquehec, 500 francs à Cognac, etc. Mais il faut remarquer qu'un certain nombre de communes n'ont sans doute pas eu connaissance en temps utile de la décision dont elles pouvaient bénéficier, la loi de finances n'ayant été promulguée que le 14 juillet 1911.

Quoi qu'il en soit, le surplus du crédit de 100.000 francs restant disponible a été réparti entre les œuvres de mutualité maternelle, spécialement entre les œuvres venant en aide aux jeunes mères dont les maris sont sous les drapeaux.

On trouvera, dans le *Journal officiel* du 23 janvier 1911, le rapport du ministre de l'Intérieur résumant les travaux de la commission de répartition et la liste complète des sociétés subventionnées. Les œuvres d'assistance maternelle ont reçu 465.205 francs, les crèches 121 000 francs, les communes 13,795 francs.

Les sociétés de secours mutuels assurant un repos de quatre semaines après les couches ont reçu pour 1911, au titre de l'assistance maternelle, une subvention complémentaire égale à celle que leur avait attribuée le ministère du Travail en 1910. Les sociétés assurant un repos de moins de quatre semaines, qui ne bénéficient pas de la subvention spéciale accordée par le ministère du Travail, n'ont reçu que la subvention prise sur le crédit réparti par le ministère de l'Intérieur. La commission doit arrêter, pour 1912, la base définitive sur laquelle seront désormais calculées ces subventions aux sociétés de secours mutuels assurant aux mères un repos suffisant après leurs couches.

RÉSULTATS DE QUELQUES RÉCENTS DÉNOMBREMENTS

Colonies françaises. — Dans de précédentes chroniques, nous avons indiqué les résultats actuellement connus des recensements effectués dans la plupart des colonies françaises en 1910 : Algérie, Indo-Chine française, Afrique occidentale française, Nouvelle-Calédonie, Établissements français de l'Inde, Saint-Pierre et Miquelon. Voici quelques résultats nouveaux.

Guadeloupe. — La population recensée en 1911, 212.430 habitants, fait ressortir une augmentation de 22.157 unités en cinq ans.

La Pointe-à-Pitre, qui avait 14.861 habitants en 1906, en compte 22.664 en 1911, soit 7.803 de plus.

Guyane française (Bulletin de l'Office colonial, septembre 1911). Résultat du recensement effectué le 5 mars 1911.

Cayenne.	13.257 habitants.
Oyapock.	1.040 —
Sinnamary.	2.167 —
Mana.	2.372 —
Maroni.	1.927 —
Autres communes.	5.562 —
Total.	26.325 habitants.
Militaires et marins.	677
Chercheurs d'or (non recensés individuellement).	12.000
Tribus indigènes.	3.542
Transportés en cours de peine, reclusionnaires et relégués collectifs.	6.465
Total général.	49.009

Djibouti (*Économiste français* du 4 mai 1912).

Population européenne : 556 personnes, dont 267 Français et 289 étrangers.

Population indigène : 12.770 personnes, dont 5.162 sujets français et 7.608 sujets étrangers parmi lesquels 2.150 arabes, 197 Indiens et 5.261 Somalis et Abyssins.

Serbie. — Recensement du 31 décembre 1910. La population présente, recensée en 1910, comprend 2.911.701 personnes, dont 1.503.511 hommes et 1.408.190 femmes. Par rapport au chiffre de 1900, 2.492.882, il y a accroissement de 418.819. La densité de la population atteint, en 1910, 60 habitants par kilomètre carré.

Deux villes seulement dépassent 20.000 habitants : Belgrade, 89.876 et Nisch, 24.949.

Suède. — Recensement du 31 décembre 1910 : 5.521.493 habitants; accroissement par rapport à 1900, 385.502 habitants, soit 7,5 %.

La Suède compte deux villes de plus de 100.000 habitants : Stockholm, 341.986 habitants en 1910 (300.624 en 1900), Göteborg, 167.813 habitants en 1910 (130.619 en 1900).

Inde anglaise. — Les tableaux présentant les résultats d'ensemble du Census du 10 mars 1911 ont été publiés en annexe au *Statistical Abstract relating to British India from 1900-1901 to 1909-1910*. Ne pouvant reproduire ici les résultats détaillés par provinces, nous indiquerons les chiffres relatifs aux deux grandes divisions de l'Inde anglaise :

	Population en 1911			Population en 1901	Accroissement 1901-1911	
	Hommes	Femmes	Ensemble		absolu	pour 100
Territoire britannique.	124.873.691	119.393.851	244.267.542	231.605.940	12.661.602	5,5
États indigènes . . .	36.452.419	34.412.576	70.864.995	62.755.116	8.109.879	12,9
Ensemble	161.326.110	153.806.427	315.132.537	294.361.056	20.771.481	7,1

La population des Indes britanniques dépassait donc 315 millions d'habitants en 1911, en augmentation de plus de 20 millions sur le chiffre recensé dix ans avant.

Dans un second tableau est indiquée la répartition de cette population, suivant la religion ; en voici un résumé :

Hindous (religion brahmanique)	217.586.920
Sikhs	3.014.466
Jains	1.248.182
Bouddhistes	10.721.449
Parsis	100.100
Mahométans	66.623.412
Chrétiens	3.876.196
Juifs	20.980
Religion animistique	10.295.168
Religions autres et non déclarées	37.108
Total	313.523.981

Le total ci-dessus est inférieur au précédent, la religion n'ayant pas été recensée pour 1.608.556 personnes de la province frontière du nord-ouest.

L'Inde anglaise compte dix villes de plus de 200.000 habitants; voici le chiffre de leur population en 1911 et leur accroissement par rapport à 1901 :

Villes	Population en 1911	Accroissement 1901-1911	
		absolu	pour 100
—	—	—	—
Calcutta	1.222.313	115.575	10,4
Bombay	979.445	203.439	26,2
Madras	518.660	9.314	1,8
Haiderabad	500.623	52.157	11,6
Rangoon	293.316	47.886	19,5
Lucknow	259.798	— 4.251	— 1,6
Delhi	232.837	24.262	11,6
Lahore	228.687	25.723	12,7
Ahmedabad	215.835	29.946	16,1
Bénarès	203.804	— 9.275	— 4,4

L'accroissement considérable de Bombay provient de ce que le Censu de 1901 fut effectué au moment où la peste sévissait dans cette ville; en 1906, la population de Bombay était de 959.537 habitants.

Dix-neuf autres villes ont une population comprise entre 100.000 et 200.000 habitants.

Michel HUBER.